

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 24 janvier 2018

~ ~ ~

Compte rendu d'affichage

L'an deux mille dix-huit et le vingt quatrième jour du mois de janvier, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la Salle du Conseil au siège de Vienne Condrieu Agglomération, bât Antarès, espace Saint-Germain à Vienne (38), sur la convocation qui leur a été adressée le 17 janvier 2018, par le Président de Vienne Condrieu Agglomération.

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient présents :

M. Thierry KOVACS,
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Patrick CURTAUD, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : M. Manuel BELMONTE à M. Frédéric BELMONTE, Mme Michèle CEDRIN à M. Pascal CHAUMARTIN, Mme Mari Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Jean-François MERLE à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, M. Jacques THOIZET à M. Christophe BOUVIER, Mme Blandine VIDOR à M. Sylvain LAIGNEL.

Absent : M. Adrien RUBAGOTTI

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE

1. **ASSAINISSEMENT** - Tarifs 2018 du service public d'assainissement non collectif sur les communes de Vienne Condrieu Agglomération

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

FIXE les tarifs suivants pour les communes de Chasse sur Rhône, Chonas l'Amballan, Chuzelles, Estrablin, Eyzin Pinet, Jardin, Les Côtes d'Arey, Les Haies, Longes, Luzinay, Meyssiez, Moidieu Détourbe, Pont Evêque, Reventin Vaugris, Saint Romain en Gal, Saint Sorlin de Vienne, Septème, Serpaize, Seyssuel, Tupin et Semons, Vienne, Villette de Vienne. Il est précisé que ces tarifs seront aussi appliqués aux communes de Condrieu, Ampuis et Trèves à l'échéance des contrats de prestation en cours.

		Année 2018
Dispositifs d'assainissement non collectif neufs	Examen préalable de la conception	76 € H.T.
	Vérification de l'exécution des travaux	86 € H.T.
	Contre-visite	86 € H.T.
Dispositifs d'assainissement non collectif existants	Vérification du fonctionnement et de l'entretien	25.5 € H.T. /an
	Contre-visite	86 € H.T.
	Contrôle dans le cadre de vente	131 € H.T.

Une pénalité financière sera appliquée dans les cas suivants :

- lorsque le contrôle périodique de bon fonctionnement est impossible : refus d'accès, absences aux rendez-vous fixés par le SPANC, à partir du 2^{ème} rendez-vous sans justification, report abusif à partir du 4^{ème} report ;
- lorsque les travaux de mise en conformité ne sont pas réalisés dans le délai imparti.

La pénalité financière s'élève au double de la redevance qu'aurait payé l'utilisateur au SPANC s'il avait été équipé d'une installation d'assainissement non collectif réglementaire ou si le contrôle avait pu avoir lieu. Aussi, le Conseil Communautaire fixe cette pénalité financière à 51 € H.T. par an.

Ces tarifs sont soumis au taux réduit de T.V.A en vigueur.

DECIDE pour les communes d'Ampuis, de Condrieu et de Trèves jusqu'à la fin des contrats de prestations en cours, de refacturer aux usagers le montant des prestations facturé par le prestataire extérieur.

DECIDE la mise en application de ces tarifs et modalités de refacturation à compter du 1^{er} janvier 2018.

2. ASSAINISSEMENT - Eaux usées : conventions de déversement et de traitement des eaux usées domestiques : stations d'épuration de Chasse sur Rhône, de Septème et de Vienne Sud

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE les termes des conventions avec le syndicat intercommunal d'assainissement de la Plaine Lafayette, la commune de Ternay et la commune de Oytier-Saint-Oblas, pour le déversement et le traitement des eaux usées domestiques.

3. ASSAINISSEMENT - Avenants de transfert des contrats de délégation de service public des communes de la Communauté de communes de la Région de Condrieu

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE les termes des avenants de transfert des contrats de délégation de service public des communes de la Communauté de communes de la Région de Condrieu.

4. ASSAINISSEMENT - Avenants tripartites aux contrats de délégation de service public suite à la dissolution des syndicats intercommunaux d'assainissement

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes des avenants tripartites aux contrats de délégation de service public suite à la dissolution des syndicats intercommunaux d'assainissement.

5. RESSOURCES HUMAINES - Fixation du nombre de représentants au Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DECIDE le recueil par le comité technique et le CHSCT de l'avis des représentants de la collectivité,

DECIDE le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel,

FIXE à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel au Comité Technique et au CHSCT de Vienne Condrieu Agglomération.

6. RESSOURCES HUMAINES - Action sociale : adhésion au Comité National des Œuvres Sociales (CNAS) et désignation d'un délégué

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DECIDE de mettre en place une action sociale en faveur du personnel en adhérant au CNAS à compter du 1^{er} janvier 2018.

DECIDE que les agents bénéficiaires seront les suivants :

- les agents titulaires (dès le 1^{er} jour de leur arrivée à la communauté d'agglomération)
- les agents non titulaires ayant plus de 6 mois d'ancienneté ou un contrat de plus de 6 mois (une fois la période d'essai effectuée)
- les agents non titulaires en contrat horaire cumulant en moyenne sur 6 mois un temps de travail équivalent à un mi-temps
- les agents retraités.

ACCEPTE de verser au CNAS une cotisation évolutive et correspondante au montant suivant pour 2018 :

- 205€ par actif
- 133,25€ par retraité

Etant précisé que l'adhésion est renouvelée annuellement par tacite reconduction.

DESIGNE Gérard BANCHET, membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué élu notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches nécessaires et à signer la convention d'adhésion au CNAS.

7. RESSOURCES HUMAINES - Action sociale : adhésion au contrat cadre de fournitures de titres restaurant mis en place par le Centre de gestion de l'Isère

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DECIDE :

- 1 - D'adhérer au contrat-cadre mutualisé du Centre de Gestion de l'Isère à la date du 1^{er} janvier 2018. La durée du contrat cadre est de 4 ans avec un effet au 1^{er} janvier 2018.
- 2 - De fixer la valeur faciale du titre restaurant à 5 €.
- 3 - De fixer la participation de Vienne Condrieu Agglomération à 50 % de la valeur faciale du titre.

8. RESSOURCES HUMAINES - Gratification versée aux stagiaires accueillis dans les services de la communauté d'agglomération

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DECIDE d'accorder aux stagiaires de l'enseignement secondaire et supérieur qui sont présents au moins un mois dans la collectivité, une gratification mensuelle fixée à 100€ et versée à l'issue du stage.

9. ADMINISTRATION GENERALE - Dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE les termes de la convention relative à la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire.

10. ADMINISTRATION GENERALE - Rattachement de l'EPIC Jazz à Vienne à Vienne Condrieu Agglomération et actualisation des statuts

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

PREND ACTE du rattachement de l'EPIC Jazz à Vienne à Vienne Condrieu Agglomération.

APPROUVE les statuts actualisés de l'EPIC Jazz à Vienne.

11. ADMINISTRATION GENERALE - Désignation des membres au conseil d'administration de l'EPIC Jazz à Vienne

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE la formation du conseil d'administration de l'EPIC Jazz à Vienne selon la représentation suivante :

1^{er} groupe : représentants de Vienne Condrieu Agglomération

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Thierry KOVACS	Jean FOURDAN
Claude BOSIO	Annick GUICHARD
Michèle CEDRIN	Christiane JURY
Patrick CURTAUD	Christian JANIN
Jean-Yves CURTAUD	Gérard LAMBERT
Alexandra DERUAZ-PEPIN	Marie-Pierre JAUD-SONNERAT
Michèle DESESTRET-FOURNET	Bernard LOUIS
Annie DUTRON	Jean-François MERLE
Martine FAÏTA	Bernard CATELON
Lucette GIRARDON-TOURNIER	Isidore POLO
Max KECHICHIAN	Pascal CHAUMARTIN
Sylvain LAIGNEL	Maryline SILVESTRE
Daniel PARAIRE	Michel THOMMES

2^{ème} groupe :

Au titre des personnalités qualifiées :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Jean-Paul BOUTELLIER	Pierre DOMEYNE
François JOLY	Bertrand SEGUIN
Christian TROUILLER	Cherif HADJI
Sylvie MAGNAT	Alain DUMONT
Jean-Marie WENGER	Patrick DUSSENNE
Eric MARSELLA – Président CHR	Isabelle GIROUD
Président de Vienne Atout Commerce	Boris HENRIROUX

12. ADMINISTRATION GENERALE - Formation de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

CREE la commission d'appel d'offres de Vienne Condrieu Agglomération.

PROCEDE à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres à bulletin secret.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 50
- Bulletins blanc ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 50

La liste n°1 a obtenu 43 voix

Membres titulaires	Membres suppléants
Michèle DESESTRET-FOURNET	Gérard LAMBERT
Alain CLERC	Thierry QUINTARD
Bernard LINAGE	Guy MARTINET
Isidore POLO	Jean-André THOMASSY
Max KECHICHIAN	Bernard LOUIS

La liste n°2 a obtenu 7 voix

Membres titulaires	Membres suppléants
Claire EL BOUKILI MALLEIN	Christophe BOUVIER

FIXE la composition de la commission d'appel d'offres comme suit :

Président de la commission : Président de Vienne Condrieu Agglomération ou son représentant

Membres titulaires	Membres suppléants
Michèle DESESTRET-FOURNET	Gérard LAMBERT
Alain CLERC	Thierry QUINTARD
Bernard LINAGE	Guy MARTINET
Isidore POLO	Jean-André THOMASSY
Claire EL BOUKILI MALLEIN	Christophe BOUVIER

13. ADMINISTRATION GENERALE - Désignation des représentants de Vienne Condrieu Agglomération pour siéger dans les commissions d'appel d'offres des groupements de commandes

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

PROCEDE à l'élection du membre de la Commission d'Appel d'offres de Vienne Condrieu Agglomération habilité à siéger à la Commission des groupements de commandes ainsi que son suppléant :

DESIGNE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES :

Monsieur Alain CLERC membre titulaire pour siéger dans les Commissions d'Appel d'Offres des groupements de commandes,

Monsieur Guy MARTINET membre suppléant pour siéger dans les Commissions d'Appel d'Offres des groupements de commandes.

14. ADMINISTRATION GENERALE - Formation de la commission de délégation de service public (DSP)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

CREE la commission de délégation de service public de Vienne Condrieu Agglomération.

PROCEDE à l'élection des membres de la commission de délégation de service public à bulletin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 50
- Bulletins blanc ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 50

La liste n°1 a obtenu 41 voix

Membres titulaires	Membres suppléants
Michèle DESESTRET-FOURNET	Gérard LAMBERT
Alain CLERC	Thierry QUINTARD
Bernard LINAGE	Guy MARTINET
Isidore POLO	Jean-André THOMASSY
Max KECHICHIAN	Bernard LOUIS

La liste n° 2 a obtenu 9 voix

Membres titulaires	Membres suppléants
René PASINI	Claire EL BOUKILI MALLEIN

FIXE la composition de la commission de délégation de service public comme suit :

Le Président de la commission de délégation de service public (Président de Vienne Condrieu Agglomération ou son représentant) et les membres suivants :

Membres titulaires	Membres suppléants
Michèle DESESTRET-FOURNET	Gérard LAMBERT
Alain CLERC	Thierry QUINTARD
Bernard LINAGE	Guy MARTINET
Isidore POLO	Jean-André THOMASSY
René PASINI	Claire EL BOUKILI-MALLEIN

15. ADMINISTRATION GENERALE - Création du conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE la création du Conseil de Développement de Vienne Condrieu Agglomération.

16. ADMINISTRATION GENERALE - Représentation de Vienne Condrieu Agglomération dans le Syndicat Rivière des quatre Vallées

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré et après accomplissement des formalités réglementaires,

PROCEDE à l'élection des délégués titulaires et suppléants au sein du Comité syndical du syndicat Rivières des quatre Vallées,

DESIGNE ses représentants, **A L'UNANIMITE** des suffrages (50 voix pour chaque candidat), comme suit :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Maryline SILVESTRE	Michèle CEDRIN
Patrick CURTAUD	Thierry KOVACS
Daniel BERTHELET	Christian JANIN
André MANTEL	Roger BARDIN
Jean-Claude BERTRAND	Alain CLERC
Gilbert DREVON	Bernard DEVAUX
Daniel BROCCARDO	Gilbert COURTOIS
Martine FAÏTA	Christian TOGNARELLI
Raymond CARCEL	Damien BOUCHET
Max KECHICHIAN	Laurent PAPPETTE
André CHAPAT	Christophe CHARLES
Sylviane PLAT	Gérard LOCATELLI
Jean COLIN	Bernard LOUIS
Christian GIRARDET	Véronique GRILLET
Roland CONTAMIN	Isidore POLO
Georges IAFRATE	Jean-Pierre EYNAUD
Dominique BUTHION	Marielle MOREL
Gilbert GONIN	Alain GRANADOS
Jean ROUAT	Jacques NOCENTI
Gérard LAMBERT	Christian PETREQUIN
Gilles LENTILLON	Roger RAGOT
Véronique GUYON	Sylvain LAIGNEL
Bernard ROQUEPLAN	Thierry QUINTARD
Yves GIROUD	Jean-Claude ROCHE
Stéphane PLANTIER	Jean MATTHIAS
Charles TODARO	Dominique GAVILLET

17. ADMINISTRATION GENERALE - Représentation de Vienne Condrieu Agglomération dans le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

PROCEDE à l'élection des délégués titulaires et suppléants au sein du Comité syndical du syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat.

La représentation de Vienne Condrieu Agglomération au sein du syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat est fixée comme suit :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Martial DARMANCIER	Olivier PASCUAL
Corinne BERGER	André PRIVAS
Claude BONNEL	Laurence LEMAITRE
Marc GADOUD	Valérie MASIULIS
Marie-Pierre JAUD SONNERAT	Bernard CATELON

PREND ACTE de la désignation par les communes des représentants complémentaires suivants :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Daniel DURR	Stéphane BOULAHBAS
Michel CHARMET	Erik CHAPELLE
Marc LECONTE	Anne-Marie SANCHEZ
Alain LAGER	Martin DAUBREE
Sébastien TARDY	Annie CAIRE HUGUES

18. ADMINISTRATION GENERALE - Représentants de Vienne Condrieu Agglomération au comité de programmation LEADER du Pilat

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

PROCEDE à la désignation des représentants au comité de programmation LEADER du Pilat.

La représentation de Vienne Condrieu Agglomération au sein du comité de programmation LEADER du Pilat est fixée comme suit :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Bernard CATELON	Claude BONNEL

19. ADMINISTRATION GENERALE - Représentation de Vienne Condrieu Agglomération dans le Syndicat intercommunal pour l'aménagement du bassin hydraulique de la Varèze et du Saluant

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, après accomplissement des formalités règlementaires,

PROCEDE à l'élection des délégués titulaires et suppléants au sein du Comité syndical du Syndicat intercommunal pour l'aménagement du bassin hydraulique de la Varèze et du Saluant,

DESIGNE ses représentants **A L'UNANIMITE** des suffrages (50 voix pour chacun des candidats) comme suit :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Gérard LAMBERT	Jean-Paul PEPIN
Roger BOITON	Philippe ROYER
Jean ANDRIEUX	Michel THOMMES
Gérard GUIGUE	
Roland GASPARINI	
Pierre PELLOUX-PRAYER	

20. ADMINISTRATION GENERALE - Représentation de Vienne Condrieu Agglomération dans le syndicat mixte des transports de l'aire métropolitaine lyonnaise

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

PROCEDE à l'élection des délégués titulaires au sein du Comité syndical du syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise.

DESIGNE A L'UNANIMITE les représentants de Vienne Condrieu Agglomération au sein du syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise, comme suit :

Délégués titulaires :

- Thierry KOVACS
- Virginie OSTOJIC

21. ADMINISTRATION GENERALE - Représentation de Vienne Condrieu Agglomération à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de l'Isère (CDAC)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DESIGNE comme représentants de Vienne Condrieu Agglomération à la CDAC de l'Isère, les personnes suivantes, après accomplissement des formalités réglementaires :

Représentant titulaire	Représentants
Président, Thierry KOVACS	en cas d'empêchement du Président : <ul style="list-style-type: none">- Pascal CHAUMARTIN ou en cas d'empêchement : <ul style="list-style-type: none">- Claude BOSIO ou en cas d'empêchement : <ul style="list-style-type: none">- Bernard LINAGE

22. ADMINISTRATION GENERALE - Représentation de Vienne Condrieu Agglomération à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial du Rhône (CDAC)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DESIGNE comme représentants de Vienne Condrieu Agglomération à la CDAC du Rhône, les personnes suivantes, après accomplissement des formalités réglementaires :

Représentant titulaire	Représentants
Président, Thierry KOVACS	en cas d'empêchement du Président : <ul style="list-style-type: none">- Jean FOURDAN ou cas d'empêchement: <ul style="list-style-type: none">- Thérèse COROMPT ou cas d'empêchement : <ul style="list-style-type: none">- Guy MARTINET

23. ADMINISTRATION GENERALE - Représentation de Vienne Condrieu Agglomération au Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Lucien HUSSEL de Vienne

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DESIGNE comme membres du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Lucien HUSSEL de Vienne les personnes suivantes, après accomplissement des formalités réglementaires :

Représentants :
Michèle DESESTRET-FOURNET
Christian JANIN

24. ADMINISTRATION GENERALE - Représentation de Vienne Condrieu Agglomération au Conseil de Surveillance de l'hôpital de Condrieu

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DESIGNE comme membre au Conseil de Surveillance de l'hôpital de Condrieu la personne suivante, après accomplissement des formalités réglementaires :

Représentant : Laurence LEMAITRE

25. ADMINISTRATION GENERALE - Représentation de Vienne Condrieu Agglomération au sein du dispositif du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) pour siéger au comité d'attribution des aides

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DESIGNE comme représentants de Vienne Condrieu Agglomération au sein du dispositif du Fonds d'Aide aux jeunes, après accomplissement des formalités réglementaires :

Représentant titulaire	Représentant suppléant
Thérèse COROMPT	Sylvain LAIGNEL

26. ADMINISTRATION GENERALE - Représentation de Vienne Condrieu Agglomération au Comité Local de l'Habitat (CLH)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DESIGNE comme membres du Comité Local de l'Habitat les personnes suivantes, après accomplissement des formalités réglementaires :

Communes	Titulaires	Suppléants
Ampuis	Maryline BILLON	Karrine DAVID
Chasse sur Rhône	Laetitia JANIAUD	Hermine PRIVAS
Chonas l'Amballan	Michèle LABOREL LACITS	Franck VARON
Chuzelles	Patrick ALLARD	Muriel PELAGOR-DUMOUT
Condrieu	Thérèse COROMPT	Martine JARDINET
Echalas	Josette BESSON	Patricia MOULIN
Estrablin	Roger RAGOT	Sylvain LAIGNEL
Eyzin-Pinet	Marie-Thérèse MOULA	Christian JANIN
Jardin	Evelyne ZIBOURA	Jean-Pierre HUGUET
Les Côtes d'Arej	Régine DEMBELE	Pierre PELLOUX-PRAYER
Les Haies	Danielle VACHON	Laurence LEMAITRE
Loire sur Rhône	Nicole DUMAS	Guy MARTINET
Longes	Lucien BRUYAS	Didier TESTE
Luzinay	Christophe CHARLES	Sylviane PLAT
Meyssiez	Patrice RUOL	Charles TODARO
Moidieu-Détourbe	Noëlle FREZET	Boris WILD
Pont-Evêque	Sylvette CASTINET	Gisèle DELOLME
Reventin-Vaugris	Edith RUCHON	Blandine VIDOR

Communes	Titulaires	Suppléants
Septème	Patricia DESROCHES	Jean-Pierre FONTAN
Serpaize	Janine CRIVELLI	Max KECHICHIAN
Seyssuel	André MICHALON	Frédéric BELMONTE
St Cyr sur le Rhône	Claudine PERROT-BERTON	Diane MOURIER
Ste Colombe	Colette ALIX	Catherine JEANTROUX
St Romain en Gal	Jean-Abel BAH	Nicole BOUTEILLON
St Romain en Gier	Richard BONNY	Frédérique LECLERCQ
St Sorlin de Vienne	Isabelle LENTILLON	Gilles ROCHETTE
Trêves	Annick GUICHARD	Michel CHARMET
Tupin et Semons	Martin DAUBREE	Jean DEGACHE
Vienne	Hilda DERMIDJIAN	Saadia LEMAISSI
Vienne	Alain DURAND	Gilbert CHASTELIERE
Vienne	Gérard LOUCHARD	Seyit YILMAZ
Villette de Vienne	Isabelle DEPREUX	Eliane LAFAYE

Fin de séance à 20h40

Vu pour affichage
Le Président
Monsieur Thierry KOVACS

Vienne, le
Le secrétaire de séance
Monsieur Bernard LINAGE